

# PRÉVENIR LES RISQUES DANS L'ENTREPRISE - CURSUS VIDÉO



3RS07

2h35 150,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Connaître les obligations réglementaires qui régissent les principaux risques vis-à-vis des salariés et de l'environnement • Identifier les risques et mettre en place les moyens de prévention • Mieux situer la fonction prévention dans l'entreprise et le cadre réglementaire

## Profil Stagiaire(s)

cadres et agents de maîtrise, membres du CHSCT, managers, toute personne ayant une fonction de prévention des risques dans l'entreprise



## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr

## Résumé

Cette formation aborde les thématiques suivantes : les principes généraux de la prévention ; l'évaluation des risques opérationnels ; la création d'un document unique ; les accidents du travail ; le plan de prévention ; la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ; le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ; les risques et les responsabilités de chacun dans l'entreprise.

Ce parcours 100% à distance est composé de ressources digitales en ligne sous la forme d'un cursus de vidéos et de quiz (de positionnement et de validation).

## MODULES

### Test Amont

Ce parcours débute par un test de connaissances composé d'une série de 20 questions qui permettent de positionner et anticiper les besoins d'accompagnement de l'apprenant

### Vidéo : Prévenir les Risques dans l'Entreprise

85 min de formation digitale en 16 séquences pour comprendre, acquérir et approfondir ses connaissances sur la thématique

- **Les principes généraux de la prévention**

Le cycle de gestion de la prévention et les outils de la sécurité (analyse des risques, visite de sécurité, etc)

- **Evaluer les risques opérationnels SE**

Les aspects juridiques et réglementaires L'identification des risques : les risques majeurs, la détection des risques dans l'entreprise Les entreprises extérieures et intérimaires : réglementation et précautions particulières

- **L'article L 4121-3 du Code du travail : l'obligation de création d'un Document Unique**

Les principes de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés Mettre en place une démarche pour faire diminuer le nombre d'accidents du travail et améliorer le climat social

- **Les Accidents du Travail (AT)**

Divers types d'AT Paramètres et indicateurs AT et arbre des faits AT et coût Facteurs de risque

- **Le plan de prévention**

Origine réglementaire Participants et informations Contenu

- **La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité**

Réglementation Les différents intervenants L'inspection du travail La médecine du travail La CARSAT Le chef d'entreprise et le règlement intérieur Les organismes de contrôle



3RS07

2h35 150,00 €<sup>HT</sup>

- **Le CHSCT**

Moyens d'action accrus, contrôle et missions Fonctionnement et moyens Mise en place

- **Connaître les risques et responsabilités de chacun dans l'entreprise**

Les principes de responsabilité civile, pénale, responsabilités de l'entreprise, des personnes physiques Les principales catégories d'infractions, la notion de faute, d'imprudence, de mise en danger de la vie d'autrui, la faute inexcusable Les règles de responsabilité : le mécanisme de poursuite La délégation de pouvoirs (portée et limite)

## Test Aval

Le test aval, composé également de 20 questions, est l'occasion d'évaluer sa progression au terme des différentes étapes du parcours. Il permet d'évaluer ses points de progrès et d'avoir une vision claire des compétences acquises et des axes d'amélioration à travailler

## Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning à base de vidéos.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

## Méthode pédagogique

Une formation rapide à base de séquences vidéo :

2 quiz de 20 minutes chacun

1h25 de vidéos

30 min d'encadrement par email